

COMMUNE DE CAVILLARGUES

2^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 04 JUILLET 2024

A 20 H 30

Matière de l'acte : FINANCES LOCALES

Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions Budgétaires (BP, DM, CA)

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 + 3 procurations

Date de convocation du Conseil Municipal

le 28 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le jeudi quatre juillet à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Présent : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etait absent(e)s excusé(e)s : LAVASTRE Norbert excusé procuration PLUTINO Antoine, MATHIEU Pierre excusé procuration à NADAL Laurent, ARNAUD Jérôme excusé procuration GAS Joëlle.

Mme BERTRAND Michèle est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Décision Modificative n°1 Budget Commune

Le Maire expose au conseil municipal que le Budget Primitif 2024 voté le 11 avril 2024 nécessite différents virements de crédits en dépenses de la section de Fonctionnement et la section d'Investissement pour programmer les enveloppes budgétaires liées aux dépenses d'équipements divers (Toitures cimetières)

Les modifications seront effectuées sur le BP 2024 par décision modificative et comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
615228 Autres bâtiments	14 500,00 €			
023 Virement Section Investissement		14 500,00 €		
TOTAL	14 500.00 €	14 500.00 €		
INVESTISSEMENT				
2135 Installations générales agencements et aménagements constructions		14 500.00 €		
021-OPFI Virement de la Section Fonct / Invest				14 500.00 €
TOTAL		14 500.00 €		14 500.00 €

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'effectuer les virements de crédits et crédits supplémentaires ci-dessus détaillés.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Certifié exécutoire le 08/07/2024

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 08 07 2024

ID : 030-213000763-20240704-D2024_030-DE

**Le Maire
Laurent NADAL**

